

Le tournoi olympique de football

La commission exécutive du Comité International Olympique, présidée par Lord Killanin, a reçu M. João Havelange, président de la FIFA, et le Dr Helmut Käser, secrétaire général, le 30 janvier 1979 à Lausanne.

Il y fut discuté de manière exhaustive de ce que la commission exécutive et la commission d'admission du CIO estiment être une violation des règles du CIO. c'est-à-dire l'élimination des joueurs d'Amérique du Sud et d'Europe ayant pris part à la Coupe du monde 1978, ce fait les rendant inadmissibles aux Jeux Olympiques de 1980.

Le président Havelange expliqua qu'il était lié par la décision du congrès de sa fédération. En outre, son comité exécutif a décidé qu'aucun congrès extraordinaire de la FIFA ne pouvait être convoqué avant le congrès statutaire de 1980. Le CIO, pour sa part, ne voit aucune objection pour des concurrents d'un sport donné de prendre part à des compétitions « open » s'ils se conforment à la Règle 26 de la « Charte Olympique ».

Le tournoi préliminaire de la FIFA débute en février et la commission exécutive a été mise dans l'obligation, à son corps défendant, d'accepter cette décision dont la Session du CIO à Montevideo sera informée.

Les tournois préliminaires étant une question technique dépendant de chaque Fédération Internationale, la commission exécutive a estimé nécessaire d'accepter la présente situation afin de ne pas nuire aux nombreuses équipes et aux nombreux joueurs répondant aux conditions d'admission qui prendront part au tournoi de football des Jeux Olympiques à Moscou en 1980.

Par ailleurs, ces discussions ont conduit à l'étude, dans son ensemble, du problème des inscriptions aux compétitions préliminaires aux finales des tournois olympiques de tous les sports d'équipe. Très souvent ces inscriptions s'effectuent sans en référer aux CNO. L'examen a porté également sur l'inscription aux tournois préliminaires d'équipes ne dépendant d'aucun CNO. La FIFA a admis qu'au cas où ces dernières se qualifieraient, elles ne pourraient être admises aux Jeux Olympiques.

La commission exécutive du CIO rencontrera les Fédérations Internationales les 11 et 12 mars prochain à Lausanne, et ce dernier point y sera abordé. Il figurera également à l'ordre du jour de la réunion de la commission exécutive du CIO avec les CNO à Porto Rico en juin.

(Communiqué de presse)